

Pannes d'électricité État de la situation – 3 novembre 2019 – 17 h

Magog, le 3 novembre 2019 – En raison des pannes électriques qui perdurent depuis le vendredi 1^{er} novembre, l'Organisation municipale de sécurité civile de Magog (OMSCM) dresse à nouveau un état de la situation.

Centre d'accueil temporaire et eau potable

La Ville de Magog désire rappeler aux sinistrés que l'Espace culturel de Magog, situé au sous-sol de la Bibliothèque Memphrémagog (90, rue Saint-David), demeurera ouvert jusqu'à 21 h, le dimanche 3 novembre. Il sera également rouvert lundi le 4 novembre dès 8 h. Les citoyens qui n'ont pas d'électricité pourront s'y réchauffer et remplir leurs contenants d'eau potable. Des breuvages chauds seront servis. Il sera aussi possible de recharger les appareils électroniques tels les téléphones cellulaires. Les animaux ne sont pas autorisés. La Croix-Rouge est sur place en support à nos équipes.

À compter du lundi 4 novembre, les citoyens qui désirent se procurer de l'eau potable peuvent remplir leurs contenants dans les bâtiments municipaux munis d'un autocollant « Remplis Vert », soit à l'aréna, à la bibliothèque Memphrémagog, au centre communautaire ainsi qu'à l'hôtel de ville. Plusieurs commerces offrent également ce service sur le territoire de Magog. Pour consulter la liste des bâtiments où il est possible de remplir des contenants d'eau potable, visitez le www.remplisvert.com.

Fermetures de rues

Le chemin Gendron, entre la route 247 et le chemin Tétreault, est toujours fermé à la circulation et le demeurera jusqu'à nouvel ordre. La rue Bordeleau est également fermée, entre le chemin Tétreault et la rue Légaré.

La rue des Hirondelles est maintenant ouverte à la circulation.

Pannes d'électricité

À 17 h le dimanche 3 novembre, 878 clients desservis par Hydro-Québec étaient encore privés d'électricité. Selon Hydro-Québec, les équipes sont mobilisées sur le terrain et tentent de rétablir le service le plus rapidement possible.



Feux extérieurs

La Ville de Magog désire rappeler aux citoyens qu'il est important de respecter la réglementation en vigueur concernant les feux à ciel ouvert. L'utilisation d'un appareil fermé et grillagé est obligatoire partout sur le territoire de Magog.

Autres signalements

Les équipes de la Ville sont toujours mobilisées et continuent d'intervenir sur le terrain pour répondre aux demandes des citoyens et nettoyer le réseau routier. Pour toute requête, les citoyens sont invités à contacter la Régie de police de Memphrémagog au 819 843-3334.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 570-5094

